Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 21

Artikel: Kursaal
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212148

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ces pour mettre nos fortifications en état de résister aux machines à poudre.

— N'est-ce donc pas dans ce pays comme chez nous ? demanda un marchand qu'à son accent on reconnaissait pour un Vaudois ? A Morges, et dans bien d'autres lieux, chaque habitant est tenu, depuis longtemps, de travailler aux murs ; et je puis vous citer deux cultivateurs qui, ayant refusé d'entretenir la portion des fossés misé à leur charge, furent gagés l'un pour un cheval brun, l'autre pour une chèvre blanche [1]. »

Cet entretien fut interrompu par l'arrivée, au sein du groupe, de trois personnages dont l'apparition suscita maint chuchotement : le banneret du principal quartier, le *Büchsen Meister* (chef de l'artillerie) et un noble étranger, arrivé, disait-on, d'Angleterre, afin d'acheter pour le compte de son gouvernement, dans la région et surtout près de Lausanne, de ce bois d'if si précieux pour la fabrication des arcs [2].

— J'ignorais que le contingent de Fribourg dans la guerre de Souabe revenait en ce jour, disait l'étranger, et je m'applaudis de faire connaissance avec les vainqueurs de Feldkirk et de Dornach. Mais qu'est-ce donc que ce cortège qui sort de la ville et s'avance à la rencontre de vos soldats ?

— C'est la coutume ici, seigneur, répondit le banneret, que les jeunes garçons de la cité aillent, en corps, souhaiter la bienvenue aux soldats rentrant d'expédition.

— Ne vois-je pas des arbalètes aux mains de ces enfants ? S'exerceraient-ils déjà au tir ?

— Oui, vraiment, seigneur ; et la ville, pour les encourager, leur fait présent d'une paire de culottes — un vêtement très cher dans nos contrées. Ils ont, du reste, des concours, comme la « Fête de la Fleur », où ils reçoivent en prix des couronnes, des armes, etc. [3] Mais voici venir nos guerriers.

— En effet, j'entends une musique martiale. Vous avez donc maintenant des tambours et des fifres dans votre armée ?

— Oui, depuis six ans environ ; on les a introduits en 1494, parce qu'il a semblé nécessaire de pouvoir soutenir nos hommes pendant la marche comme les clairons les entraînent à la charge.

— Alors ces derniers ne servent que sur le champ de bataille ?

— En effet, nos *Harsch Hörner* sont surtout employés pour sonner la charge, le ralliement, la retraite, le péril de la bannière, la déroute des ennemis ; il y en a, cependant, dans certains cantons qui jouent quelques fanfares de pied ferme, mais cette sorte de musique a pour eux peu d'attrait.

— La sonnerie de la charge, m'a-t-on dit, est d'un effet saisissant.

— C'est vrai, et les ennemis qui l'ont entendue en un jour de défaite ne l'oublient jamais. A Nancy où j'étais, le son de nos clairons, rappelant aux Bourguignons la sanglante bataille de Morat, porta terreur parmi les troupes du duc Charles [4]...

— Voici une étrange machine qu'on voiture derrière les musiciens.

— Ceci est l'orgue de guerre d'une des bannières de Fribourg. Pour ce contingent, il remplace les tambours ; un hommes assis sur le char joue parfois pendant la marche, et aussi, si le terrain le permet, lors de l'attaque... Voyez : les principaux officiers s'avancent à cheval.

— Je vois autour d'eux, à pied, divers personnages dont je ne m'explique pas la présence ; que ne marchent-ils dans les rangs ?

— Ils ne sont pas, à vrai dire, militaires. L'un, cet homme avec une hache sur l'épaule, est le bourreau de la ville, qui marche avec le contingent pour exécuter les sentences du conseil de guerre ; près de lui sont les huissiers, qu'on détache toujours au service de l'état-major — tels les licteurs antiques.

— Parmi ces hommes qui défilent, je remarque, en somme, bien peu de cavalerie !

— Hélas ! je dois le reconnaître, nous n'avons plus guère à l'heure actuelle que de l'infanterie.

— N'est-ce pas là un inconvénient particulier à Fribourg ? Je me souviens d'avoir vu à Genève, vers 1457, un très bel escadron de milices bourgeoises.

— Croyez-moi, Genève, comme les Confédérés, souffre du manque de cavaliers. La troupe que vous y avez admirée fut levée parmi les jeunes gens riches, à l'unique fin de servir d'escorte à l'Empereur Fréderic, lors de sa visite dans cette ville ; c'était un corps de parade et rien de plus. Très rarement, à Genève et ailleurs, on est arrivé à constituer quelques groupes d'hommes montés pour accompagner les expéditions faites loin des murs.

— A quoi attribuez-vous cet état de choses ?

— A une raison bien simple : au changement social qui s'est effectué dans notre pays depuis que nous avons chassé les seigneurs.

— Ceci est nouveau pour moi. Vous siérait-il de me donner quelques éclaircissements sur ce point ? En Angleterre, ainsi que dans toute l'Europe occidentale, on a une organisation militaire si différente de la vôtre !

— Différente de celle des cantons confédérés et de leurs alliés immédiats, oui, parce qu'ils ont adopté les principes démocratiques. Mais chez nos voisins et amis de Vaud, et du Valais, par exemple, encore sous la tutelle de princes ou de nobles, vous trouverez une grande analogie avec votre propre organisation. Tandis que le Stadthauptmann [1] va souhaiter la bienvenue à nos braves, prenons place sur les bancs de cette taverne et je vais essayer de vous donner, en peu de mots, les renseignements qui vous intéressent.

Autrefois, il fallait distinguer, en matière de service militaire, entre la *Chevauchée* et *l'Host*. La première obligeait le possesseur de tout fief noble à servir à cheval, et en personne, avec son suzerain ; si possible, le vassal se faisait suivre d'hommes d'armes à pied, quelquefois même montés.

(*A suivre.*)

[1] Grenus, Documents n° 21, page 62.

[2] Dès 1350, les fameux archers vaudois se servirent de ce bois avec grand succès dans la guerre contre la Savoie. (*Conservateur suisse :* X-335.)

[3] Chez les Grecs anciens, l'instruction militaire préparatoire commençait à dix-huit ans, âge auquel on envoyait les éphèbes faire des stages dans des forteresses. Ils n'étaient admis dans l'armée qu'à vingt ans.

[4] Les clairons, qui constituèrent pendant des siècles le fond de la musique guerrière des Suisses (die Feld und Kriegs Musik) étaient de grands cornets d'airain ou même d'argent. Venus des Helvètes, ils se perpétuèrent, tout au moins dans les régiments « capitulés » (au service étranger), jusque vers 1650. Quant aux tambours, ils n'exécutèrent de roulements qu'en 1522.

[1] Maire, à la fois Chef de la milice.

SOUVENIR ALFRED CERESOLE

Comme nous l'avons déjà annoncé, quelques amis du regretté Alfred Ceresole ont estimé qu'il était de leur devoir de chercher à recueillir les fonds nécessaires pour élever — à la mémoire de l'homme de cœur qui fut un de nos plus chers écrivains vaudois et le plus fidèle serviteur de notre église et de notre pays — un modeste monument.

Sous les auspices de la Société des Anciens Belletriens de Vevey-Montreux, un comité a été constitué dans ce but. Il est composé de :

MM. Ed. Secretan, directeur de la « Gazette de Lausanne » ; — Ph. Godet, professeur à l'Université de Neuchâtel ; — Emile Yung, professeur à l'Université de Genève, membres d'honneur.

MM. Georges Jaccottet, professeur, à Vevey, président ; — Gustave Bettex, rédacteur, à Montreux, vice-président ; — Auguste Reitzel, professeur, à Vevey, secrétaire ; — Emile Gétaz, rédacteur, à Vevey, trésorier ; — Gérard de Palézieux, président du Conseil de Paroisse, à Vevey, adjoint.

MM. Gustave Dénéréaz, municipal, à Vevey ; — Ch. Grand d'Hauteville, Villard-sur-La-Tour-de-Peilz ; — Gustave Maillard, président de la Société de Développement, à Vevey ; — Paul Métraux, pasteur, à Montreux ; — John Perriraz, professeur, à Vevey ; — Constant Pilliod, syndic, à Blonay ; — Ferdinand Richard, ancien syndic, à St-Légier ; — Rœhring, docteur, à Veytaux, membres.

D'accord avec la famille d'Alfred Ceresole, ce comité prévoit l'érection d'un bloc rustique avec médaillon sur la terrasse de St-Martin, à Vevey, à l'entrée du temple où Alfred Ceresole a si longtemps laissé parlé, en termes vibrants, son cœur de croyant, de patriote et de poète.

Le sculpteur Charles Reymond, de Vevey, a été chargé d'étudier un projet. Nous sommes persuadés que, guidé par ses souvenirs et les sentiments d'affection qu'il éprouve pour Alfred Ceresole, il produira une œuvre digne de celui dont on entend honorer la mémoire.

Pour constituer le fonds nécessaire, une souscription est ouverte. Les dons peuvent être déposés soit chez l'un des membres du Comité, soit au bureau des « Feuilles d'Avis » de Vevey et de Montreux.

PLAISIRS DE CINQUANTENAIRES

« Lausanne, 16 mai 1916.

» Mon cher *Conteur*,

» Il faut que je te conte, oh ! très brièvement, rassure-toi, la joyeuse partie printanière d'un groupe d'amis, nés en 1859, et réunis dimanche dernier, au restaurant de la Poste, à Grandvaux, par un temps idéal, un temps fait exprès, quoi !

» Nous étions bien une quarantaine, y compris deux délégués veveysans, qui avaient répondu à notre invitation. Ils ont été les bienvenus.

» Au dessert, après que nous nous fûmes levés, à titre d'hommage à la mémoire de deux de nos amis décédés au cours de l'année, notre président a porté à la Suisse un toast vibrant, attestant notre profond attachement à la patrie aimée.

» Notre ami Leresche fut désigné pour major de table. On ne pouvait assurément choisir mieux. Il fit éclore à l'envi les productions les plus variées et les plus intéressantes.

» Il y eut d'abord des chants et des chœurs : l'« Hymne vaudois », comme de juste ; les enfants d'« Aliénor », de Morax et Doret, chanté par M. H. Martin, instituteur ; « Les amis de 59 », de Logoz, chanté par l'ami Lequatre ; enfin, des vers de Victor Hugo, chantés par M. Gyger, de Vevey, qui est assurément le doyen de « 59 », car il est né le 1er janvier ; une belle étrenne pour ses parents.

» L'ami Logoz a chanté, lui aussi une amusante parodie d'un chœur fameux de la Fête des Vignerons : « A la glane, les bluets se fanent, etc. » ; M. Cuérel, préfet de Morges, a lu le beau morceau de Rambert : « Salut ! terre des monts, etc .» Puis ce fut le tour des chansons gaies et des rires, qui donnèrent occasion d'applaudir notre major de table Leresche, M. Corbaz, M. Louis Martin, M. Lugeon, de Cossonay, etc., etc., etc.

» M. Volet, de Vevey nous a remerciés de l'invitation qui avait été adressée aux « 59 » de cette ville, et nous a conviés à nous rencontrer tous à Vevey l'an prochain.

» Là-dessus, on félicita l'ami Reymond, du restaurant de la Poste, qui s'était vraiment distingué, puis on descendit à Cully. En attendant l'arrivée du bateau, la « Chorale des 59 » chanta quelques chœurs patriotiques autour du monument Davel, modeste hommage à la mémoire du grand martyr vaudois.

» Et voilà ! » LUI ».

Un lieu d'aisance. — En 1858, le 18 juillet, un incendie détruisit, au Lieu, l'église, la cure et 33 autres maisons. Devant un si grand désastre, le pasteur implora la charité du public. Son appel se terminait par une phrase qui fit sourire les malheureux sinistrés eux-mêmes : « Faites, mes chers concitoyens, écrivait-il, faites que ce lieu de misère redevienne un lieu d'aisance ! »

(*Communiqué par un bourgeois du Lieu.*)

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine :
Dimanche à 8 ¼ h. du soir, *La Favorite*, opéra de Donizetti.
Mardi 23, vendredi 26, dimanche 28, à 8 ¼ h. soir, *Louise*, opéra-comique en 5 actes, de Charpentier.

Kursaal. — Le Kursaal a repris, avec grand succès, ses spectacles de comédie. Demain, dimanche, *Le Maître de Forges*, de Georges Ohnet. Très prochainement, *La Dame aux Camélias*, de Dumas. Deux salles combles, assurément.

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.